

## **Pour une première inscription,**

### **1. Vous pouvez venir sur place aux dates indiquées**

Adresse : Racing Club de France - 154 Rue de Saussure 75017 Paris

### **2. Ou envoyer par courrier au secrétariat :**

- Le bulletin d'adhésion dûment lu, complété et signé (**noms, prénoms et adresse mail écrite en lettres MAJUSCULES**)
- Une photo d'identité récente
- Un chèque du montant correspondant à la **cotisation annuelle + prestation choisie**

*Il est vivement conseillé de nous contacter par mail pour en obtenir la facture détaillée en fonction des prestations souhaitées. [tennis@rcf.asso.fr](mailto:tennis@rcf.asso.fr)*

*(Tarifs dégressifs à partir de deux inscriptions par famille)*

- Pour les mineurs : Attestation de questionnaire de santé ou, si oui à une question, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en loisir et/ou compétition.
- Pour les adultes : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en loisir et/ou compétition (au premier cours si pas de possibilité de l'avoir dès maintenant)

***Tout nouvel adhérent devra passer un test de niveau. Selon les disponibilités, un créneau horaire vous sera proposé.***

***Le choix des créneaux et le positionnement dans les groupes ne s'effectuent qu'après le test de niveau vous donnant accès aux créneaux correspondants à l'âge et au niveau.***

### **Modalités de règlement :**

#### **Par courrier :**

- Comptant, par chèque à l'ordre de RCF

#### **Uniquement sur place :**

- Comptant par chèque à l'ordre de RCF
- Comptant par CB
- Paiement échelonné chèques ou prélèvements :
  - 40% de la prestation + cotisation annuelle **à régler au moment de l'inscription par CB ou chèque**
  - 40% de la prestation par chèque ou autorisation de prélèvement **à remettre au moment de l'inscription**
  - 20% de la prestation par chèque ou autorisation de prélèvement **à remettre au moment de l'inscription**

Pour l'échelonnement des paiements,

- Si inscription en juin :
  - Premier encaissement au moment de l'inscription
  - Deuxième encaissement fin septembre
  - Dernier encaissement fin novembre
- Si inscription en septembre :
  - Premier encaissement au moment de l'inscription
  - Deuxième encaissement fin novembre
  - Dernier encaissement fin décembre